



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05/07/2011**

N° 2011-74

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	12
Vote pour	12
Vote contre	0
Abstention	0

L'an deux mille onze, le 5 juillet à dix neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le BROC, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 30 juin 2011

PRESENTS : Mesdames et messieurs TORNATORE - PAILLOTET - DUJON - ESCRIOU - HEURA - BENABEN - FASOLA - FOURNY - KAIL - LACROIX - YACOB

REPRESENTES : M. AUDIBERT par M. TORNATORE

ABSENTES : Mmes BEUCHE - DE LA ROCCA - ROBERT

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire présente la demande de subvention de l'association Brocoise suivante :

Nom de l'association	Montant demandé
Société de Chasse et de Protection Rurale de Le Broc	400 €

Cette subvention est sollicitée pour le défraiement des frais de carburant des deux gardes particuliers assermentés de l'association, dans le cadre de leurs patrouilles

Le Conseil Municipal, Après délibération,

DECIDE d'allouer à la Société de Chasse et de Protection Rurale de Le Broc une subvention de 400 €, INDIQUE que les crédits sont prévus au budget communal 2011, section fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Emile TORNATORE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 08/07/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 08/07/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.